

États financiers du

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION
ABITIBIWINNI**

31 mars 2016



CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1,2
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats	3,4
État consolidé du déficit cumulé	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de l'investissement net en immobilisations	7
État consolidé de la variation de la dette nette	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-29
AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Annexes 1 à 152 : États des revenus et des dépenses par projet classés par secteur d'activités	
Gouvernement - Annexes 1 à 5	30-35
Administration - Annexes 6 à 27	36-60
Développement des ressources humaines - Annexes 28 à 37	61-71
Éducation - Annexes 38 à 58	72-95
Santé - Annexes 59 à 86	96-125
Travaux publics - Annexes 87 à 100	126-142
Assistance sociale - Annexes 101 à 103	143-146
Développement économique - Annexes 104 à 108	147-152
Sécurité publique - Annexes 109 à 113	153-158
Habitation - Annexes 114 à 133	159-179
Culture, Patrimoine et Territoire - Annexes 134 à 143	180-190
Autres - Annexes 144 à 152	191-200

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Exercice terminé le 31 mars 2016

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Conseil) et toute l'information figurant dans le présent rapport annuel relèvent de la direction et ont été approuvés par le Chef et les conseillers.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les états financiers consolidés ne sont pas précis puisqu'ils comprennent certains montants fondés sur des chiffres estimatifs et des jugements. Lorsqu'il existe d'autres méthodes comptables, la direction choisit celles qu'elle juge les plus pertinentes dans les circonstances, de sorte que les états financiers consolidés soient présentés fidèlement, dans tous leurs aspect significatifs.

Le Conseil tient des systèmes de comptabilité interne et des contrôles administratifs de haute qualité, moyennant des frais raisonnables. Ces systèmes sont conçus pour procurer une certitude raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que les actifs du Conseil sont bien comptabilisés et suffisamment protégés.

Il incombe au Conseil de faire en sorte que la direction s'acquitte de ses obligations pour la présentation de l'information financière, ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés.

Le Chef et les conseillers exercent leurs responsabilités envers les états financiers consolidés par le biais du quorum des membres du Conseil. Le Chef et les conseillers se réunissent avec les auditeurs pour examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant.

Les états financiers consolidés ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. selon les normes canadiennes d'audit au nom des membres. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a entièrement et librement accès au Conseil.



Pour : Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Chef et conseillers du
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2016, ainsi que les états consolidés des résultats, du déficit cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni au 31 mars 2016, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément aux exigences des Affaires autochtones et du Nord Canada (A.A.D.N.C.) et sont présentées aux pages 30 à 200. De plus, les budgets sont présentés lorsqu'ils sont disponibles.

1

Deloitte s.e.n.c.r.l. /s.r.l.

Le 22 juillet 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112314

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Etat consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
REVENUS		
A.A.D.N.C. - Lettre de revue	(92 517)	107 044
A.A.D.N.C. - Contribution globale	4 183 333	4 109 034
A.A.D.N.C. - Contribution préétablie	1 005 528	329 073
A.A.D.N.C. - Contribution fixe	117 175	117 175
A.A.D.N.C. - Contribution souple	50 000	-
A.A.D.N.C. - Surplus à rembourser	(37 610)	(65 469)
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	226 954	226 954
Commission scolaire Harricana	8 000	8 000
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	27 000	25 000
Conseil en Éducation des Premières Nations	663 948	714 313
Conseil en Éducation des Premières Nations - (Récupération)	(71 159)	(36 915)
Contributions des usagers	69 280	68 280
C.S.S.S.P.N.Q.L.	83 264	70 958
C.S.S.S.P.N.Q.L. - Surplus à rembourser	-	(66 895)
Déneigement	12 445	13 668
D.R.H.A.K.	186 755	185 651
Gendarmerie royale du Canada	15 718	85 880
I.D.D.P.N.Q.L.	-	55 000
Inscriptions et commandites	60 520	68 268
Location	18 823	19 633
Mamu Sibi Construction	9 903	8 587
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	10 000	10 000
Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles	132 000	132 000
Québec en forme	50 100	25 600
Revenus de loyers	554 861	509 245
Revenus de loyers excédentaires	4 368	4 317
Revenus d'administration	487 911	436 948
Revenus de bingo	76 732	66 144
Revenus d'emprunts	1 010 962	932 015
Revenus d'intérêts	8 140	12 026
Revenus divers	610 720	391 600
Revenus de vente de publicité	8 288	13 238
Santé Canada	1 781 050	1 616 155
Santé Canada - (Récupération)	(86 907)	-
Santé Canada - Déficit recouvré	-	12 630
Santé Canada - Surplus à rembourser	(70 443)	(4 171)
Secrétariat aux affaires autochtones	150 000	178 550
Société canadienne d'hypothèques et de logement	244 560	256 977
S.P.P.C.C. et Sécurité publique du Québec	343 737	339 615
S.P.P.C.C. et Sécurité publique du Québec - (Récupération)	-	(6 660)
Utilisation de la réserve de remplacement	5 270	41 700
Revenus reportés de l'année précédente	329 269	408 977
Revenus reportés à l'année suivante	(347 364)	(329 269)
Transfert à l'état de l'investissement net en immobilisations	(1 637 843)	(933 602)
Vente de biens	3 825 210	4 368 976
	14 027 981	14 526 250

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Etat consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
DÉPENSES		
Gouvernement	625 969	565 800
Administration	1 603 334	1 358 823
Développement des ressources humaines	268 151	283 438
Éducation	2 583 998	2 595 128
Santé	2 175 688	2 208 252
Travaux publics	1 340 591	1 110 710
Assistance sociale	997 874	994 932
Développement économique	185 215	219 395
Sécurité publique	442 677	459 348
Habitation	1 389 043	1 500 000
Culture, Patrimoine et Territoire	447 438	370 479
Autres	4 081 047	3 979 218
	16 141 025	15 645 523
DÉFICIT COURANT	(2 113 044)	(1 119 273)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

État consolidé du déficit cumulé

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	(895 226)	(904 721)
DÉFICIT COURANT	(2 113 044)	(1 119 273)
	(3 008 270)	(2 023 994)
 AJUSTEMENTS DES FONDS RÉSERVÉS - ARTICLE 95	 (19 386)	 50 466
 TRANSFERT À L'ÉTAT DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENT	 1 125 911	 1 078 302
	 1 106 525	 1 128 768
 SOLDE À LA FIN	 (1 901 745)	 (895 226)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Débiteurs (note 3)	2 346 005	2 144 234
Stocks	78 676	86 117
Placements (note 4)	876 598	869 125
Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions (note 5)	1 088 210	1 011 437
	4 389 489	4 110 913
PASSIFS FINANCIERS		
Découvert bancaire	1 991 953	1 321 823
Emprunt bancaire (note 10)	579 225	256 194
Créditeurs et charges à payer	1 039 051	894 235
Revenus reportés (note 11)	347 364	329 269
Contributions à rembourser (note 7)	216 897	236 024
Fonds inutilisés à long terme	110 141	-
Dette à long terme (note 12)	5 210 601	4 511 667
	9 495 232	7 549 212
DETTE NETTE	(5 105 743)	(3 438 299)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d'avance	33 813	24 037
Immobilisations corporelles (note 6)	18 991 413	18 479 479
	19 025 226	18 503 516
EXCÉDENT CUMULÉ (note 8)	13 919 483	15 065 217
Éventualités (note 19)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE CHEF ET LES CONSEILLERS

ds ad
Françoise Lepuelt

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
État consolidé de l'investissement net en immobilisations
Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS AU DÉBUT	14 053 772	14 947 028

VARIATION DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS

Plus :

Acquisition d'immobilisations	1 637 843	933 602
Remboursement de la dette à long terme	314 475	228 426
Remboursement de la dette P.A.R.E.L.	24 567	12 033
	1 976 885	1 174 061

Moins :

Produit de la dette à long terme	1 066 962	989 015
Amortissement des immobilisations	1 125 911	1 078 302
	2 192 873	2 067 317
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS À LA FIN	13 837 784	14 053 772

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
État consolidé de la variation de la dette nette
Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
DÉFICIT COURANT	(2 113 044)	(1 119 273)
VARIATION DES IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations	(1 637 843)	(933 602)
Amortissement des immobilisations	1 125 911	1 078 302
	(511 932)	144 700
VARIATION DES AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS		
Variation des frais payés d'avance	(9 776)	38 593
VARIATION DES SURPLUS ET RÉSERVES		
Variation des surplus et réserves	68 384	(41 911)
Variation du surplus en fiducie	8 389	10 561
Financement des investissements par le surplus en immobilisations	909 921	185 047
Ajustement des fonds réservés - Article 95	(19 386)	50 466
	967 308	204 163
VARIATION DE LA DETTE NETTE	(1 667 444)	(731 817)
DETTE NETTE AU DÉBUT	(3 438 299)	(2 706 482)
DETTE NETTE À LA FIN	(5 105 743)	(3 438 299)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Déficit courant	(2 113 044)	(1 119 273)
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	1 125 911	1 078 302
	(987 133)	(40 971)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	(60 322)	260 155
	(1 047 455)	219 184
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements	(7 473)	(9 125)
Variation de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	(76 773)	31 350
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 637 843)	(933 602)
	(1 722 089)	(911 377)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Ajustements des fonds réservés - Article 95	(19 386)	50 466
Variation du surplus en fiducie	8 389	10 561
Variation des fonds de subventions excédentaires - Article 95	-	(23 735)
Variation de la réserve de remplacement - Article 95	53 011	(46 343)
Variation de l'emprunt bancaire	323 031	(403 370)
Variation du surplus d'opérations réservé - Article 95	15 373	28 167
Financement des investissements par le surplus en immobilisations	909 923	185 047
Variation des fonds inutilisés à long terme	110 141	(102 097)
Produit de la dette à long terme	1 066 962	989 015
Remboursement de la dette à long terme	(368 030)	(268 848)
	2 099 414	418 863
DIMINUTION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(670 130)	(273 330)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	(1 321 823)	(1 048 493)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	(1 991 953)	(1 321 823)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent du découvert bancaire.

Renseignements complémentaire (note 14)

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

1. DESCRIPTION DE LA PREMIÈRE NATION

La Première Nation est une entité légale non incorporée tel que défini dans la Loi sur les Indiens. Un conseil des Premières Nations est considéré comme un gouvernement local composé d'un Chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la Première Nation pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux gouvernements locaux et émis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada.

Les principes de la comptabilité par fonds ont été utilisés dans la préparation de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les comptes sont classés dans les fonds conformément aux exigences spécifiées, activités et objectifs. La méthode de comptabilité d'exercice est suivie pour la constatation des revenus et dépenses.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation ainsi que ceux de sa filiale détenue à 76 %, Gazonord inc. Étant donné que la Première Nation a le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives, la filiale a été consolidée à 100 %.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de toutes les immobilisations comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à compter de leur mise en service en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, sur la durée et aux taux suivants :

Bâtiments communautaires	Dégressif	2,5 %
Maisons résidentielles	Linéaire	25 ans
Matériel roulant	Dégressif	10 à 20 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Réseau routier	Dégressif	5%
Systèmes sanitaires	Dégressif	2,5 %

Constatation des produits

Pour la Première Nation, les produits sont enregistrés dans la période spécifiquement prévue selon les ententes de financement avec les différentes agences gouvernementales et autres organismes. Le financement reçu d'avance aux dépenses encourues est reporté à l'année suivante. Les produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Pour sa filiale Gazonord, les produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les marchandises sont expédiées aux clients ou lorsque les services ont été rendus, lorsque le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, les durées de vie utile des actifs à long terme et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Remboursements en capital et intérêts

Les remboursements en capital et intérêts sur la dette à long terme sont considérés comme des charges dans les projets d'opérations de logement alors que les loyers chargés aux locataires par la Première Nation et les subventions provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sont traités comme des produits dans ces mêmes comptes.

Produits et charges relatifs à l'acquisition d'immobilisations

Les produits et charges relatifs à l'acquisition d'immobilisations sont initialement comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et ensuite dans l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations lorsque les dépenses sont engagées, à condition que la Première Nation réponde aux critères d'admissibilité.

Produits à la cession d'immobilisations corporelles

Les produits à la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations destinées à la vente sont enregistrés dans l'investissement net en immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Régime de retraite

Le coût des prestations au titre du régime de retraite à prestations déterminées correspond à la dépense de retraite.

Le régime de retraite est un régime multi-employeurs à prestations déterminées et est comptabilisé à ce titre comme un régime à cotisations déterminées.

Emprunts

Les emprunts assortis de conditions avantageuses sont présentés à la valeur nominale, diminués du montant de la subvention.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

3. DÉBITEURS

	2016	2015
	\$	\$
À recevoir de l'Office québécois de la langue française	29 173	-
À recevoir des A.A.D.N.C.	553 541	217 218
À recevoir du D.R.H.A.K.	105 873	70 118
À recevoir du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	1 199	1 199
À recevoir du Conseil en Éducation des Premières Nations	71 425	121 881
À recevoir du CPE Mokaam	3 200	1 600
À recevoir de la C.S.S.S.P.N.Q.L.	1 637	3 274
À recevoir de la Gendarmerie royale du Canada	-	14 913
À recevoir de la Société canadienne d'hypothèques et de logement	331 015	-
À recevoir de la Société de développement économique Amik	16 350	-
À recevoir du Programme de financement forestier	33 000	33 000
À recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones	157 500	248 761
Loyers à recevoir - Article 95	425 209	419 172
Loyers à recevoir - autres	467 959	419 987
Taxes de vente à recevoir	49 973	21 993
Autres comptes à recevoir	355 125	736 484
	2 602 179	2 309 600
Provision pour créances douteuses	(256 174)	(165 366)
	2 346 005	2 144 234

4. PLACEMENTS

	2016	2015
	\$	\$
CFOR inc. (détenue à 33 1/3 %)		
55 actions ordinaires	60 000	60 000
Certificats de placements garantis	816 598	809 125
	876 598	869 125

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2016

5. ENCAISSE ET DÉPÔTS ASSUJETTIS À DES RESTRICTIONS

	2016	2015
	\$	\$
Surplus en fiducie	356 341	347 952
Réserve de remplacement - Article 95 (note 16)	571 542	518 531
Surplus d'opérations réservé	160 327	144 954
	1 088 210	1 011 437

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement	Valeur nette	
			2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Terrain	9 154	-	9 154	9 154
Bâtiments communautaires	11 516 161	5 942 686	5 573 475	5 583 008
Immobilisations en cours	499 452	-	499 452	412 294
Maisons résidentielles	16 248 438	8 982 196	7 266 242	6 825 673
Matériel roulant	1 279 328	722 875	556 453	354 088
Mobilier et équipement	3 153 002	2 698 950	454 052	498 200
Réseau routier	1 509 936	885 570	624 366	665 707
Systèmes sanitaires	5 480 846	1 472 627	4 008 219	4 131 355
	39 696 317	20 704 904	18 991 413	18 479 479

7. CONTRIBUTIONS À REMBOURSER

	2016	2015
	\$	\$
A.A.D.N.C.	60 035	236 024
Santé Canada	156 862	-
	216 897	236 024

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

8. EXCÉDENT CUMULÉ

	2016	2015
	\$	\$
Surplus d'opérations réservé	160 327	144 954
Surplus en immobilisations	13 837 784	14 053 772
Surplus en fiducie	356 341	347 952
Réserves pour acquisition d'immobilisations (note 9)	895 234	895 234
Réserve de remplacement - Article 95 (note 16)	571 542	518 531
Déficit cumulé	(1 901 745)	(895 226)
	13 919 483	15 065 217

9. RÉSERVES POUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

	2016	2015
	\$	\$
Provision - Activités étudiantes	15 750	15 750
Provision - Assurance responsabilité dirigeants	22 000	22 000
Provision de remplacement - Biens forestiers	46 632	46 632
Provision - Entrepôt	4 050	4 050
Réserve viabilisation de terrains	168 000	168 000
Réserve de remplacement - Salle Minawasi	41 300	41 300
Réserve de remplacement - Ameublement SDEA	12 000	12 000
Réserve de subventions excédentaires	118 196	118 196
Réserve de remplacement - Biens de santé	187 922	187 922
Provision - Camion	14 127	14 127
Provision - Rétrocaveuse	151 450	151 450
Provision de remplacement - Centre culturel	20 142	20 142
Provision de remplacement - Construction de résidences	35	35
Provision de remplacement - Garderie	950	950
Provision de remplacement - Rénovation de résidences	26 539	26 539
Provision - Complexe administratif	55 141	55 141
Provision de remplacement - Église	11 000	11 000
	895 234	895 234

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel (2,70 % au 31 mars 2016) plus 0,75 %, disponible jusqu'à concurrence de 500 000 \$, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens et sur des placements garantis d'une valeur comptable de 816 598 \$. Exceptionnellement, pour la période du 9 mars 2016 au 16 avril 2016, la limite autorisée a été augmentée à 800 000 \$. Au 31 mars 2016, un montant de 579 225 \$ était utilisé (256 194 \$ en 2015). La date du prochain renouvellement est le 31 octobre 2016.

Selon les conditions de l'emprunt bancaire et de la dette à long terme (voir note 12), la Première Nation est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers tels que le ratio de fonds de liquidité, le ratio de durabilité et le ratio de fonds de roulement. Au cours de l'exercice, la Première Nation ne s'est pas conformée à toutes ces exigences en matière de capital. Les prêteurs n'exigeront toutefois pas le remboursement immédiat du solde de l'emprunt bancaire et de la dette à long terme étant donné la tolérance obtenue de ces derniers.

11. REVENUS REPORTÉS

	2016	2015
	\$	\$
Fonctionnement - Société de développement Économique Amik (ODEC)	67 589	-
Lutte contre la pauvreté	16 369	-
Projet aménagement des terres	28 861	-
Projet Avenir d'enfants	39 312	-
Rénovation 2014-2015 ancien et nouveau programme	7 361	15 561
Service de première ligne - Services sociaux (implantation)	187 872	248 500
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	-	25 000
D.R.H.A.K. - Plan de formation	-	40 208
	347 364	329 269

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

12. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
	\$	\$
Emprunt, 2,00 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2036 par mensualités de 562 \$, intérêts compris	109 444	113 951
Emprunt, 1,39 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2036 par mensualités de 1 404 \$, intérêts compris	283 384	295 680
Emprunt, 2,80 % garanti par des placements garantis d'une valeur comptable de 816 598 4, remboursable jusqu'en 2034 par mensualités de 7 821 \$, intérêts compris (note 10)	1 349 554	1 375 410
Emprunt, 1,65 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2031 par mensualités de 978 \$, intérêts compris	147 426	156 648
Emprunt, 5,35 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2024 par mensualités de 2 184 \$, intérêts compris	157 298	174 446
Emprunt, 1,82 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2028 par mensualités de 265 \$, intérêts compris	32 743	35 300
Emprunt, 1,82 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 494 \$, intérêts compris	70 530	75 129
Emprunt, 1,67 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2038 par mensualités de 803 \$, intérêts compris	176 250	182 844
Emprunts, 1,64 à 5,39 %, garantis par A.A.D.N.C., remboursables jusqu'en 2017 à 2040 par mensualités de 291 \$ à 2 473 \$, intérêts compris	994 563	1 112 280
À reporter	3 321 192	3 521 728

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2016

12. DETTE À LONG TERME (suite)

	2016	2015
	\$	\$
Solde reporté	3 321 192	3 521 728
Emprunt, 4,39 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2018 par mensualités de 377 \$, intérêts compris	8 311	12 381
Emprunt à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (P.A.R.E.L.) *	96 667	65 234
Emprunt, 1,04 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2022 par mensualités de 897 \$, intérêts compris	53 301	63 164
Emprunt, garanti par A.A.D.N.C., dont les modalités seront déterminées en août 2016 par la SCHL	130 994	-
Emprunt, 5,24 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2018 par mensualités de 246 \$, intérêts compris	4 017	6 680
Emprunt, 1,21 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2041 par mensualités de 2 970 \$, intérêts compris	768 700	-
Emprunt, 4,39 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2018 par mensualités de 363 \$, intérêts compris	7 988	11 899
Emprunt, 5,24 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2019 par mensualités de 406 \$, intérêts compris	13 177	17 256
Emprunt, 5,24 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2019 par mensualités de 429 \$, intérêts compris	13 920	18 229
À reporter	4 418 267	3 716 571

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

12. DETTE À LONG TERME (suite)

	2016	2015
	\$	\$
Solde reporté	4 418 267	3 716 571
Emprunt, 1,80 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 459 \$, intérêts compris	66 037	70 319
Emprunt, 1,80 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 949 \$, intérêts compris	136 400	145 245
Emprunt, taux préférentiel (2,70 % au 31 mars 2016) plus 1,25 %, garanti par des placements garantis d'une valeur comptable de 816 598 \$, remboursable jusqu'en 2020 par mensualités de 6 667 \$, plus intérêts (note 10)	333 333	400 000
Emprunt, 4,6 %, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens ainsi qu'un cautionnement de créances, remboursable jusqu'en 2017 par mensualité de 2 451 \$, intérêts compris	6 970	35 959
Emprunt, 1,53 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2038 par mensualités de 407 \$, intérêts compris	90 099	93 573
Emprunt, 5,88 %, garanti par une hypothèque mobilière sur du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 193 320 \$, remboursable jusqu'en 2021 par mensualités de 2 173 \$, intérêts compris	109 495	-
Emprunt de Fonds des Bandes, sans modalité de remboursement	50 000	50 000
	5 210 601	4 511 667
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	(723 676)	(381 501)
	4 486 925	4 130 166

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

12. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont de :

	\$
2017	723 676
2018	361 210
2019	342 149
2020	328 186
2021	263 298

* Sous ce programme, une entente a été conclue entre le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni et la Société canadienne d'hypothèques et de logement concernant une contribution pour les rénovations majeures pour les maisons sur la réserve.

Si toutes les conditions de l'entente sont respectées par le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, l'emprunt sera amorti sur une base linéaire de 5 ans par des remises gracieuses. Si les conditions ne sont pas respectées, le solde dû sur la balance du prêt devra faire l'objet d'un remboursement selon les normes habituelles (sujet à une charge d'intérêts).

13. DÉFICIT

Les déficits, tels que présentés en date du 31 mars 2016, ne tiennent pas compte des redressements possibles à la suite de la revue et de l'analyse des états financiers par les Affaires autochtones et du Nord Canada (A.A.D.N.C.), de Santé Canada et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Tout ajustement résultant de ces analyses sera inscrit dans l'année en cours tel qu'indiqué par A.A.D.N.C.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2016	2015
	\$	\$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(201 771)	575 040
Stocks	7 441	28 140
Frais payés d'avance	(9 776)	38 593
Créditeurs et charges à payer	144 816	(313 405)
Revenus reportés	18 095	(79 708)
Contributions à rembourser	(19 127)	11 495
	(60 322)	260 155

Autre renseignement

Intérêts payés	118 899	114 320
----------------	---------	---------

15. FONDS DE SUBVENTIONS EXCÉDENTAIRES - ARTICLE 95

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les paiements d'aide fédérale excédentaires reçus peuvent être conservés dans un fonds de subventions excédentaires dont le solde ne doit pas dépasser 500 \$ par logement, plus les intérêts. Les fonds de cette réserve doivent être déposés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes et instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre.

Les fonds de ce compte ne doivent servir qu'à combler la différence entre le montant maximal de l'aide fédérale et les besoins futurs de subvention des occupants soumis à une vérification du revenu. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital. Lorsque le solde du fonds a atteint le maximum de 500 \$ par logement, un montant représentant jusqu'à 10 % de l'aide excédentaire pendant un exercice peut être viré à d'autres ensembles appartenant à l'emprunteur et ayant besoin d'aide supplémentaire, à condition qu'ils soient aidés dans le cadre du même programme.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2016

16. RÉSERVE DE REMPLACEMENT - ARTICLE 95

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement, plus les intérêts. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital.

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	518 531	564 874
Plus :		
Ajustement de la SCHL	4 013	(54 898)
Allocation de l'exercice	54 268	50 255
Moins :		
Retrait de la réserve de remplacement	5 270	41 700
Solde à la fin	571 542	518 531

17. RÉSERVE DE REMPLACEMENT DE BIENS DE SANTÉ

	Réserve pour remplacement de biens	Provision évaluation quinquennale	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	174 214	13 708	187 922	187 922
Allocation de l'exercice	-	-	-	-
Solde à la fin	174 214	13 708	187 922	187 922

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

18. RÉGIME DE RETRAITE

La Première Nation maintient un régime de retraite à prestations déterminées pour l'ensemble de ses employés. Le régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone. Les contributions pour les autochtones sont de 6,25 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Pour les non autochtones, les contributions sont de 4,6 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage.

Également, pour les autochtones membres du service de police, les contributions sont de 9,5 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage. Pour les non autochtones, les contributions sont de 8 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage.

Le montant total des frais de pension comptabilisés à titre de dépense au cours de l'exercice est de 362 630 \$ (342 119 \$ en 2015).

19. ÉVENTUALITÉS

La Première Nation a assumé une responsabilité éventuelle par l'endossement d'un emprunt hypothécaire de la société Gazonord inc. pour un montant de 250 000 \$. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2016 est de 6 970 \$ (35 959 \$ en 2015). De plus, la Première Nation assume une responsabilité de deuxième rang, le premier étant assumé par Investissement Québec, pour un emprunt hypothécaire de 560 000 \$ pour le Centre de la Petite Enfance Mokaam. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2016 est de 93 552 \$ (130 896 \$ en 2015).

Toute perte pour ces éventualités, dont le montant ne peut présentement être déterminé, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créiteurs et charges à payer et des contributions à rembourser correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur du placement dans CFOR inc. n'a pu être déterminée puisqu'il ne s'agit pas d'une société publique et que la juste valeur des certificats de placements garantis est égale au coût.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêts que la Première Nation estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme s'élève approximativement à 4 625 046 \$ au 31 mars 2016 (4 167 420 \$ en 2015).

La juste valeur des prêts P.A.R.E.L et celle de l'emprunt du Fonds des Bandes n'ont pas pu être déterminées, car ceux-ci ne portent pas intérêts ou leur date d'échéance n'est pas fixée.

Risque de crédit

La Première Nation consent du crédit à ses locataires dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Risque de taux d'intérêts

La majorité des dettes à long terme sont à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêts n'est pas significatif. Toutefois, la juste valeur et les taux pourraient varier en raison des changements de taux d'intérêts sur le marché.

21. RECLASSEMENT

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées et reclassées.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

22. DÉPENSES PAR OBJET

	2016	2015
	\$	\$
Salaires et charges sociales	5 111 060	5 123 025
Allocation à la réserve de remplacement	54 268	50 255
Allocations post-secondaires	181 865	156 768
Allocations - vêtements étudiants	10 609	14 378
Amortissement des immobilisations	1 125 911	1 078 302
Achats	3 539 458	3 467 220
Activités	53 247	47 619
Appui au programme	103 095	127 243
Assurances	129 383	105 685
Besoins essentiels	743 317	673 567
Besoins particuliers	1 830	1 858
Bourses	100	18 800
Carburant	50 132	42 085
Chambres et pensions	5 080	14 168
Contrats	518 820	632 101
Contributions de l'employeur au régime d'assurance collective	24 351	22 987
Coût de transport	56 090	75 930
Énergie	207 065	226 971
Entretien et réparations	479 626	321 609
Fournitures médicales	10 924	12 599
Frais bancaires et intérêts de la dette à court terme	64 893	69 573
Frais d'administration	487 911	436 948
Frais de déplacement	394 598	291 152
Frais d'atelier et de formation	471 765	472 385
Frais de traduction	7 881	7 500
Honoraires de consultants	284 111	218 973
Honoraires professionnels	429 633	411 989
Location	17 137	21 146
Matériel	138 060	182 328
Matériel et équipement	26 346	33 772
Mauvaises créances	247 497	228 605
Papeterie et fournitures de bureau	64 117	76 314
À reporter	15 040 180	14 663 855

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

22. DÉPENSES PAR OBJET (suite)

	2016	2015
	\$	\$
Solde reporté	15 040 180	14 663 855
Programmes	102 770	111 744
Remboursement de la dette à long terme (capital et intérêts)	438 400	311 833
Publicité	-	536
Services municipaux	68 080	67 080
Télécommunication	120 626	112 284
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtone (R.B.A.)	206 874	178 830
Frais divers	164 095	199 361
	16 141 025	15 645 523

23. INFORMATION SECTORIELLE

	Gouvernement		Administration	
	2016	2015	2016	2015
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	-	1 050	715 491	752 569
Transferts gouvernement provincial	-	-	-	-
Autres revenus	228 542	185 973	506 112	762 254
Total revenus	228 542	187 023	1 221 603	1 514 823
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	200 444	217 828	584 206	480 876
Remboursement de la dette à long terme	-	-	98 389	17 582
Amortissement	42 101	43 790	104 375	111 447
Autres dépenses	383 424	304 182	816 364	748 918
Total dépenses	625 969	565 800	1 603 334	1 358 823
Surplus (déficit) annuel	(397 427)	(378 777)	(381 731)	156 000

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Développement des ressources humaines		Éducation	
	2016	2015	2016	2015
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	-	-	1 776 942	2 383 904
Transferts gouvernement provincial	-	-	-	-
Autres revenus	281 294	243 303	534 489	(11 489)
Total revenus	281 294	243 303	2 311 431	2 372 415

Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	184 429	188 852	1 558 342	1 542 565
Remboursement de la dette à long terme	-	-	-	-
Amortissement	-	-	42 365	56 066
Autres dépenses	83 722	94 586	983 291	996 497
Total dépenses	268 151	283 438	2 583 998	2 595 128
Surplus (déficit) annuel	13 143	(40 135)	(272 567)	(222 713)

	Santé		Travaux publics	
	2016	2015	2016	2015
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 629 366	1 630 161	1 484 110	909 980
Transferts gouvernement provincial	-	-	-	-
Autres revenus	513 449	402 820	380 583	285 965
Total revenus	2 142 815	2 032 981	1 864 693	1 195 945

Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	1 123 323	1 096 705	341 705	329 341
Remboursement de la dette à long terme	102 828	-	-	-
Amortissement	125 721	118 627	191 948	186 853
Autres dépenses	823 816	992 920	806 938	594 516
Total dépenses	2 175 688	2 208 252	1 340 591	1 110 710
Surplus (déficit) annuel	(32 873)	(175 271)	524 102	85 235

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Assistance sociale		Développement économique	
	2016	2015	2016	2015
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 060 390	1 047 426	125 237	162 636
Transferts gouvernement provincial	-	-	-	-
Autres revenus	762	(34 149)	71 522	(14 647)
Total revenus	1 061 152	1 013 277	196 759	147 989
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	130 949	153 857	64 799	59 354
Remboursement de la dette à long terme	-	-	-	-
Amortissement	-	-	71 746	74 956
Autres dépenses	866 925	841 075	48 670	85 085
Total dépenses	997 874	994 932	185 215	219 395
Surplus (déficit) annuel	63 278	18 345	11 544	(71 406)
	Sécurité publique		Habitation	
	2016	2015	2016	2015
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	178 743	176 600	238 894	253 308
Transferts gouvernement provincial	164 994	163 015	-	-
Autres revenus	18 597	79 220	1 372 333	1 087 207
Total revenus	362 334	418 835	1 611 227	1 340 515
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	338 550	342 518	240 954	136 682
Remboursement de la dette à long terme	-	-	235 732	264 551
Amortissement	14 582	17 914	513 366	448 737
Autres dépenses	89 545	98 916	398 991	650 030
Total dépenses	442 677	459 348	1 389 043	1 500 000
Surplus (déficit) annuel	(80 343)	(40 513)	222 184	(159 485)

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Culture, Patrimoine et Territoire		Autres	
	2016	2015	2016	2015
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	63 739	4 075	-	7 068
Transferts gouvernement provincial	298 369	374 141	10 000	10 000
Autres revenus	(9 150)	72 049	4 021 016	4 525 413
Total revenus	352 958	450 265	4 031 016	4 542 481

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux	209 704	305 608	280 905	268 839
Remboursement de la dette à long terme	-	-	1 451	4 117
Amortissement	5 268	6 351	14 439	13 561
Autres dépenses	232 466	58 520	3 784 252	3 692 701
Total dépenses	447 438	370 479	4 081 047	3 979 218
Surplus (déficit) annuel	(94 480)	79 786	(50 031)	563 263

Transfert aux acquisitions d'immobilisations		Total	
2016	2015	2016	2015
-	-	7 272 912	7 328 777
-	-	473 363	547 156
-	-	7 919 549	7 583 919
(1 637 843)	(933 602)	(1 637 843)	(933 602)
(1 637 843)	(933 602)	14 027 981	14 526 250

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux	-	-	5 258 310	5 123 025
Remboursement de la dette à long terme	-	-	438 400	286 250
Amortissement	-	-	1 125 911	1 078 302
Autres dépenses	-	-	9 318 404	9 157 946
Total dépenses	-	-	16 141 025	15 645 523
Surplus (déficit) annuel	(1 637 843)	(933 602)	(2 113 044)	(1 119 273)